



## **Le Canada doit faire davantage pour contrer la violence faite aux femmes autochtones**

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

OTTAWA (le 6 décembre 2017) – En ce jour, l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) commémore les 14 jeunes femmes qui ont perdu la vie par suite d'un geste de violence sexiste perpétré à l'École Polytechnique de Montréal. La Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes vise à rappeler à notre souvenir ces victimes, ainsi qu'à prendre le temps d'intervenir pour contrer toutes les formes d'oppression à l'endroit des femmes et des filles dans notre société.

« Il nous reste encore beaucoup à faire au Canada. La violence à l'endroit des femmes et des filles autochtones, en particulier, représente un sérieux problème, explique John Driscoll, président de l'ACCP. Au Canada, chez les femmes autochtones, on rapporte des taux de violence 3,5 fois supérieurs à celui enregistré chez les femmes non autochtones, si l'on prend en compte la violence familiale et les agressions sexuelles. Les jeunes femmes autochtones risquent cinq fois plus de mourir par suite de violence que les autres femmes canadiennes du même âge. »

La Section du Cercle autochtone de l'ACCP fournit une tribune et de l'expertise aux Autochtones au sein de l'Association, contribuant ainsi à une meilleure sensibilisation et à la création d'un réseau de conseillers autochtones et non autochtones, pour qu'ils travaillent ensemble aux dossiers touchant les clientèles, les familles et les communautés autochtones.

«Les conseillers et psychothérapeutes, surtout ceux et celles ayant acquis une formation adéquate sur le plan culturel, peuvent apporter leur aide dans un contexte sécurisé en ce qui concerne les traumatismes, la violence familiale et l'agression ou le harcèlement sexuel, poursuit M. Driscoll. Et tous les Canadiens et Canadiennes doivent aussi s'engager à briser le silence, à dénoncer et à se responsabiliser afin d'accroître le dialogue et l'action visant à combattre la violence faite aux femmes autochtones. »

L'ACCP encourage fortement toute personne qui subit des menaces, de la violence conjugale ou de la maltraitance, ou bien qui connaît quelqu'un qui a fait mention de problèmes de sécurité personnels, à rechercher de l'aide immédiate. Parlez-en à un ami de confiance, composez le 911 ou communiquez avec un centre de crise, avec la police ou un établissement de soins de santé de votre localité. Ne restez pas silencieux. Pour obtenir de l'aide thérapeutique, rendez-vous au [www.ccpa-accp.ca](http://www.ccpa-accp.ca), où vous pourrez trouver un Conseiller(ère) canadien certifié dans votre région. Les gens du public peuvent obtenir des renseignements clairs et fiables au sujet de la profession du counseling et de la psychothérapie en visitant le site grand public de l'ACCP <http://talkingcanhelp.ca/fr/>.

-30-

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, des possibilités de certification et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'un contact direct avec des collègues professionnels et avec des groupes de spécialité. L'ACCP fait la promotion de la profession et de ses contributions à la santé mentale et au bien-être de



CANADIAN COUNSELLING AND  
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION

---

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE  
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

tous les Canadiens. *Pour en savoir plus au sujet de la profession de counseling et de psychothérapie, veuillez visiter le*  
[www.ccpa-accp.ca](http://www.ccpa-accp.ca) ou le [www.talkingcanhelp.ca/fr/](http://www.talkingcanhelp.ca/fr/).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :  
Cynthia Waldmeier, responsable ACCP des relations avec les médias  
[ccpa@impactcanada.com](mailto:ccpa@impactcanada.com) | 613-233-8906